CODE VAGNON

Nouvelle édition

100% à jour de la réforme 2022

PERMIS PLAISANCE

OPTION EAUX INTÉRIEURES

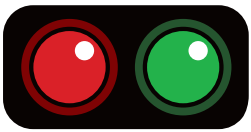

✓ La référence du permis bateau

✓ Préparation à l'examen théorique

✓ Série de tests de validation

AVEC UN ACCÈS GRATUIT À DES TESTS EN LIGNE !

VAGNON

CODE VAGNON

PERMIS PLAISANCE

OPTION EAUX INTÉRIEURES

100 % à jour des textes officiels

EN BONUS

Pour vous remercier de votre fidélité,
Vagnon vous offre un accès gratuit à 5 séries
de tests en ligne pour préparer votre examen.

Pour l'activer, rendez-vous sur
www.vagnon.fr/Prepacode/

CODE VAGNON

PERMIS PLAISANCE

OPTION EAUX INTÉRIEURES

100 % à jour des textes officiels

VAGNON

Sommaire

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE 6

INTRODUCTION 8
Pourquoi passer le permis plaisance « Eaux intérieures » ? 8
Comment sont organisés la formation et l'examen ? 8

VOCABULAIRE ET DÉFINITIONS 10
Les termes à connaître 11
Les bateaux en eaux intérieures 16
Le bateau de plaisance à moteur 21
▸ *Je teste mes connaissances* 23

LE RÉSEAU FLUVIAL ET LES VOIES NAVIGABLES 26
Les fleuves et rivières 27
Les canaux 28
Le bief 28
Les lacs et les plans d'eau fermés 28
Les ouvrages d'art 29
Le passage des écluses 30
▸ *Je teste mes connaissances* 34

LA RÉGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES VOIES D'EAU 36
La réglementation 37
La protection de l'environnement 39
▸ *Je retiens et je teste mes connaissances* 42

LES RÈGLES DE CIRCULATION 44
Les règles générales 45
Les croisements et les dépassements 46
Les dépassements (trématage) 47
Les autres règles de circulation 47
Les règles de stationnement 48
Les écluses 50
Les feux et marques des bateaux 52
Les signaux de détresse 64
Les signaux sonores 65
▸ *Je retiens et je teste mes connaissances* 72

LE BALISAGE ET LA SIGNALISATION VISUELLE 82
Le balisage du chenal 83
Les obstacles à la navigation 86
La signalisation visuelle 88
Le balisage de la baignade 97
▸ *Je retiens et je teste mes connaissances* 98

LA RÉGLEMENTATION 112
Les responsabilités du chef de bord 113
Les bonnes réactions du chef de bord 114
Les règles des activités nautiques en eaux intérieures 116
L'équipement de sécurité des bateaux 118
Les immatriculations 125
Catégorie de conception des bateaux 126
Documents obligatoires à bord 126
▸ *Je retiens et je teste mes connaissances* 127

LA RADIOTÉLÉPHONIE 132
Connaissances élémentaires 133
Les réseaux 134
Les fréquences et voies VHF fluviaux (accord RAINWAT) 136
Les spécificités du service radiotéléphonique fluvial 137
Le bon usage de la VHF 139
La mise en œuvre des dispositions réglementaires 143
L'alphabet phonétique international 145
▸ *Je retiens et je teste mes connaissances* 146

Réponses aux QCM 154
Index 156

Présentation de l'ouvrage

Tout d'abord, merci et félicitations d'avoir choisi Vagnon pour préparer votre permis « Eaux intérieures ». Ce manuel de cours permis bateau, option Eaux intérieures, a été conçu pour être utilisé en interaction avec la présentation de votre moniteur et/ou avec le cours en ligne proposé par votre bateau-école.
Les thématiques abordées sont les suivantes :

- **préparer votre sortie :** connaître le réseau fluvial, son organisation et ses ouvrages d'art, anticiper le risque de crues ;
- **préparer le bateau :** préparer et vérifier le matériel de sécurité. Vérifier et mettre en œuvre le moteur ;
- **naviguer de jour ou de nuit :** règles et pratiques de la navigation fluviale en fonction des autres bateaux, de la signalisation et du balisage. Connaître les règles de la pratique de certaines activités (jet-ski, ski nautique…) ;
- **gérer les imprévus :** connaître et utiliser le matériel de sécurité à bord. Savoir comment se signaler et réagir face à une situation de détresse ou une menace grave. Savoir utiliser la VHF sur le réseau fluvial ;
- **naviguer « écologique » :** connaître et minimiser les impacts de la navigation sur la faune, la flore, et plus globalement sur l'environnement aquatique.

Outre ces cours, votre moniteur sera votre meilleur conseil sur la préparation de l'examen théorique autant que sur la pratique de la navigation dans votre région. Alors, n'hésitez pas à le solliciter !

Bonne navigation

Introduction

POURQUOI PASSER LE PERMIS PLAISANCE « EAUX INTÉRIEURES » ?

La connaissance de l'environnement aquatique, du matériel de sécurité et des règles de navigation sur le réseau fluvial est une condition nécessaire pour votre sécurité et celle de vos passagers. Ces connaissances théoriques doivent non seulement être apprises pour l'examen, mais également être retenues et utilisées pour être un chef de bord compétent et vigilant à chaque sortie.
Le code « Eaux intérieures » regroupe les règles officielles à appliquer mais aussi les bonnes pratiques entre les utilisateurs des plans d'eau et vis-à-vis de l'environnement. Il permet de connaître ces règles mais surtout de les comprendre pour mieux les respecter ensuite.
Le permis plaisance « Eaux intérieures » est obligatoire pour prendre la barre d'un bateau à moteur de plus de 6 CV (4,5 kW) et de moins de 20 mètres sur l'ensemble du réseau fluvial qui comprend les fleuves, les canaux et les plans d'eau intérieurs. Il est à noter que pour les plans d'eau intérieurs fermés, le permis mer côtier est valable. On peut s'inscrire pour passer le permis « Eaux intérieures » à partir de l'âge de 16 ans.

COMMENT SONT ORGANISÉS LA FORMATION ET L'EXAMEN ?

Le permis fluvial se compose d'une partie théorique préparée au sein de votre bateau école avec une formation d'au moins 5 heures en salle de cours. Elle est sanctionnée par une épreuve d'examen sous la forme d'un QCM organisé par un centre d'examen agréé par l'État. Elle comporte aussi une partie pratique qui est organisée et validée par votre formateur. Ces deux parties obtenues permettent la validation de votre permis plaisance option Eaux Intérieures.

Si vous êtes déjà titulaire du permis plaisance option Côtière, vous ne devez passer que l'épreuve théorique du permis « Eaux intérieures ». Cette épreuve se déroule dans un centre d'examen agréé par l'État. Ces centres sont ceux qui sont également agréés pour faire passer les examens de code de la route et on en trouve partout en France métropolitaine et en outre-mer. Votre bateau-école vous communiquera la liste des centres à proximité.

L'épreuve théorique du permis côtier se matérialise sous la forme d'un QCM de 40 questions proposé sur une tablette électronique équipée d'un casque. Chaque candidat dans la salle dispose de son propre questionnaire qui est généré aléatoirement par le serveur du centre d'examen. Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions. La correction est réalisée et communiquée dans un délai moyen de 2 heures. La réussite de l'épreuve théorique du permis côtier est valable 18 mois et une attestation de réussite vous est envoyée par courriel ou par texto.

Si vous avez besoin de valider la partie pratique, votre formateur organisera dans un premier temps une mise en situation pratique pour vous permettre d'acquérir les compétences de chef de bord en navigation fluviale. Au cours de cette formation qui doit durer au minimum 1 h 30, vous apprendrez à connaître et utiliser le matériel de sécurité individuel et collectif et la VHF. Enfin vous apprendrez à conduire et manœuvrer en sécurité un bateau à moteur. Votre formateur vous fera conduire et manœuvrer à la barre du bateau pendant au moins 2 heures.

Vocabulaire et définitions

LES TERMES À CONNAÎTRE 11
LES BATEAUX EN EAUX INTÉRIEURES 16
LE BATEAU DE PLAISANCE À MOTEUR 21

✓ Je teste mes connaissances ! 23

LES TERMES À CONNAÎTRE

AFFLUENT Cours d'eau qui se jette dans un autre.
ALTERNAT Lieu où le passage se fait alternativement dans un sens puis dans l'autre.
ATTERRISSEMENT Amas de matériaux charriés par un cours d'eau pouvant créer un îlot.
AVIS À LA BATELLERIE Informations fournies par les autorités à destination des usagers, affichées dans tous les ports, les écluses et les services de navigation. Consultables sur Internet (vnf.fr).
BAJOYER Mur latéral d'une écluse.
BIEF Partie d'un cours d'eau comprise entre deux écluses.
CAJOLAGE Action de laisser descendre un bateau en le retenant par l'avant.
CHÔMAGE Interruption de la navigation pour réparation d'un ouvrage ou entretien.
CONFLUENT Carrefour de deux voies d'eau.
CRUE Montée épisodique des eaux d'un cours d'eau.
DIGUE Construction parallèle à la rive pour éviter les inondations.
DUC D'ALBE Assemblage de pieux en triangle, utilisé pour un amarrage provisoire.
EAUX INTÉRIEURES ABRITÉES Zones calmes (canaux, rivières et fleuves à faible débit).
EAUX INTÉRIEURES EXPOSÉES Embouchures de fleuves ou zones à trafic important (Rhin).
ÉCLUSE Ouvrage permettant de franchir les dénivelés entre les biefs.
ÉCOIRE Pièce de bois ou de métal permettant d'écarter le bateau de la rive.
ÉPI Construction perpendiculaire à la rive pour réguler le courant.
ERRE Vitesse acquise d'un navire due à l'inertie
ÉTIAGE Niveau le plus bas d'un cours d'eau.

HAUTEUR LIBRE Distance entre la surface de l'eau et le dessous d'un ouvrage.

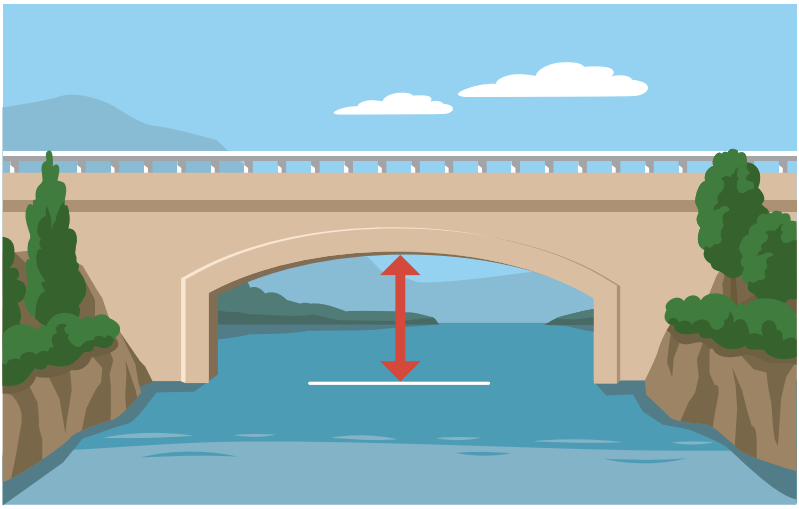

MENUE EMBARCATION Bateau de moins de 20 mètres de longueur.

MOUILLAGE Profondeur en un lieu.

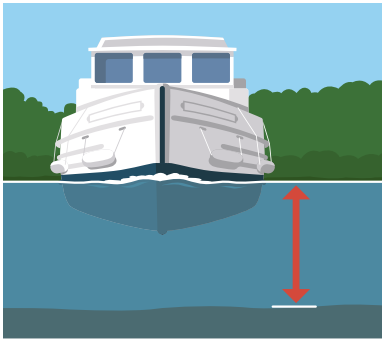

RADIER Dalle du fond d'une écluse.
SAS Partie de l'écluse comprise entre les deux portes.
SASSEMENT Éclusage d'un bateau.

TIRANT D'AIR Hauteur maximum de la partie émergée d'un bateau.

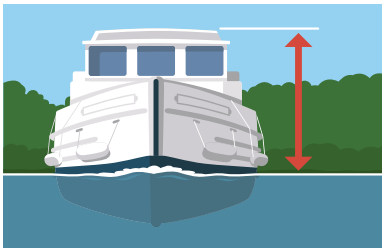

TIRANT D'EAU Hauteur maximum de la partie immergée d'un bateau.

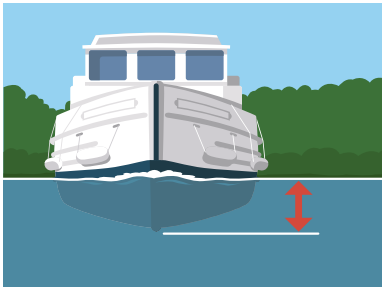

TRAVERS Côté d'un bateau. Travers tribord à droite. Travers bâbord à gauche.
TRÉMATER Dépasser un bateau.

AMONT Partie supérieure d'un cours d'eau (vers la source).
AVAL Partie inférieure d'un cours d'eau (vers l'embouchure).

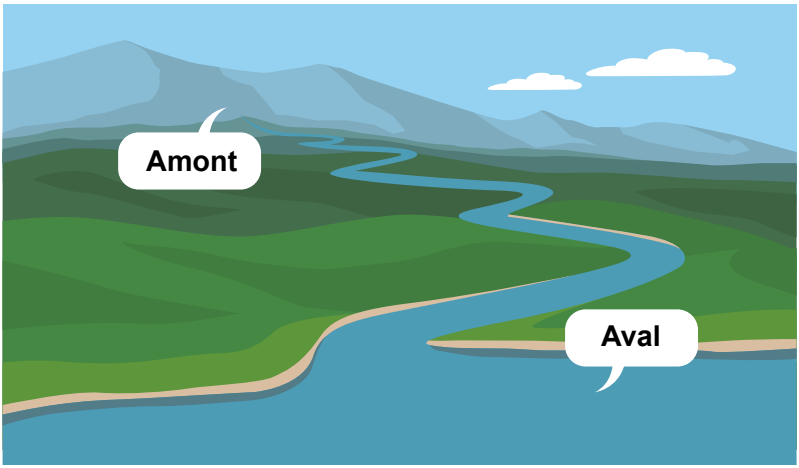

SENS DU COURANT La rivière coule de l'amont vers l'aval, sauf à proximité de la mer où l'influence de la marée peut inverser le courant sur le cours du fleuve.

RIVE Côté d'un cours d'eau défini géographiquement par le sens du courant. Dans le sens du courant :

- la rive DROITE est à droite ;
- la rive GAUCHE est à gauche.

BATEAU MONTANT, BATEAU AVALANT Les bateaux montants sont ceux qui se dirigent vers la source du cours d'eau (vers l'amont). Les bateaux avalants sont ceux qui se dirigent vers l'embouchure ou l'estuaire (vers l'aval), donc dans le sens du courant. De ce fait, les avalants manœuvrent moins bien que les montants et ils sont donc prioritaires.

BÂBORD ET TRIBORD D'UN BATEAU Pour un bateau, dans le sens de la marche, il est habituel de désigner :

- le côté gauche du bateau comme son côté « bâbord » ;
- le côté droit du bateau comme son côté « tribord ».

BÂbord est à gauche, TRIbord à droite (BÂ-TRI).

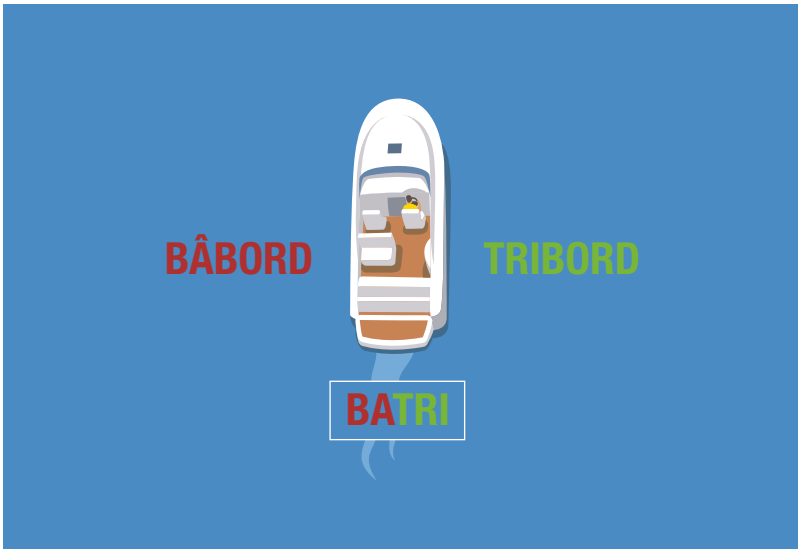

Avalant
Direction suivie par un bateau descendant le courant (flèche jaune). Pour un bateau avalant, la rive droite est à tribord et la rive gauche à bâbord.

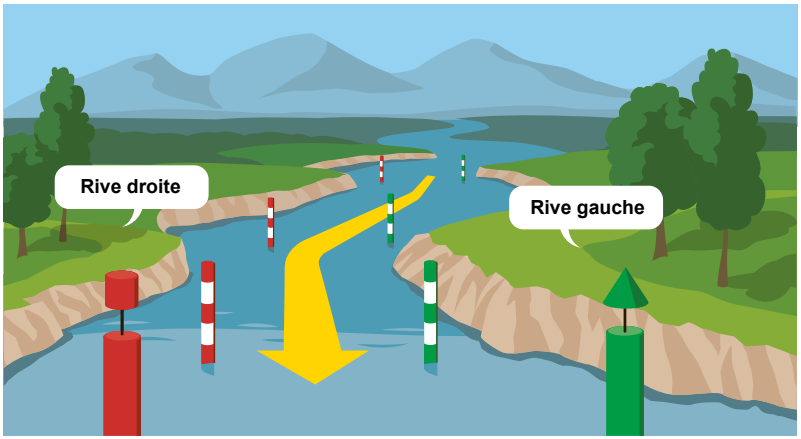

Montant
Direction suivie par un bateau allant vers l'amont (flèche bleue). Pour un bateau montant, la rive droite est à bâbord et la gauche à tribord.

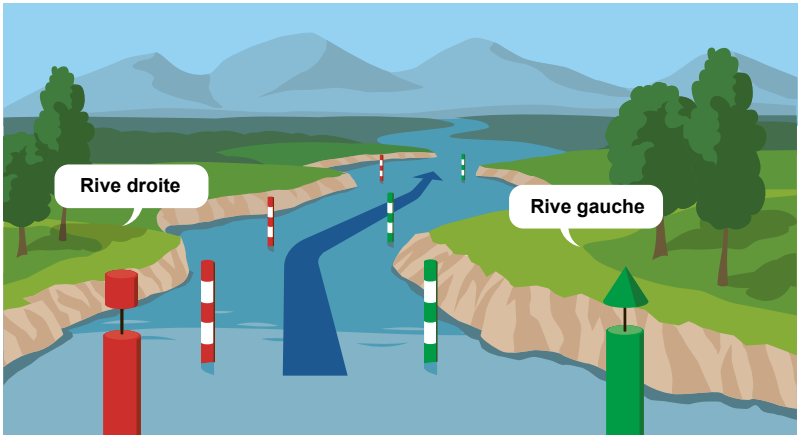

LES BATEAUX EN EAUX INTÉRIEURES

LA PÉNICHE OU AUTOMOTEUR

Bateau de transport de marchandises propulsé par ses propres moyens.

LE BAC

Bateau utilisé pour effectuer des traversées de voies d'eau et pouvant embarquer des véhicules et des personnes. Généralement, il navigue librement, sauf s'il est tracté par des câbles ou des chaînes (on dit dans ce cas qu'il « ne navigue pas librement »).

LE CONVOI

Ensemble composé d'un navire remorqueur ou pousseur et d'une ou plusieurs barges remorquées ou poussées.

LE POUSSEUR

Bateau utilisé pour propulser un convoi.

LA BARGE

Élément d'un convoi poussé.

LE BATEAU DE PLAISANCE

Navire de plaisance, motorisé, ou à voile ou à propulsion « humaine », permettant de transporter des passagers.
Les coches de plaisance sont les pénichettes proposées à la location. Faiblement motorisés, ils se conduisent sans permis plaisance Eaux Intérieures, à condition que le loueur assure préalablement une formation au plaisancier. Cette autorisation n'est valable que pendant la durée de sa location. On appelle cette pratique le nolisage.

LE BATEAU DE GRANDE PLAISANCE

Navire de plaisance motorisé de plus de 20 mètres de longueur. Il nécessite le permis Grande plaisance eaux intérieures.

LE BATEAU À PASSAGERS

Bateau à usage commercial transportant des passagers. Il peut parfois dépasser les 100 mètres.

L'ENGIN AU TRAVAIL

Drague, ponton, ou tout autre engin flottant utilisé pour faire des travaux sur la voie d'eau ou les ouvrages d'art (pont, écluse, etc.).

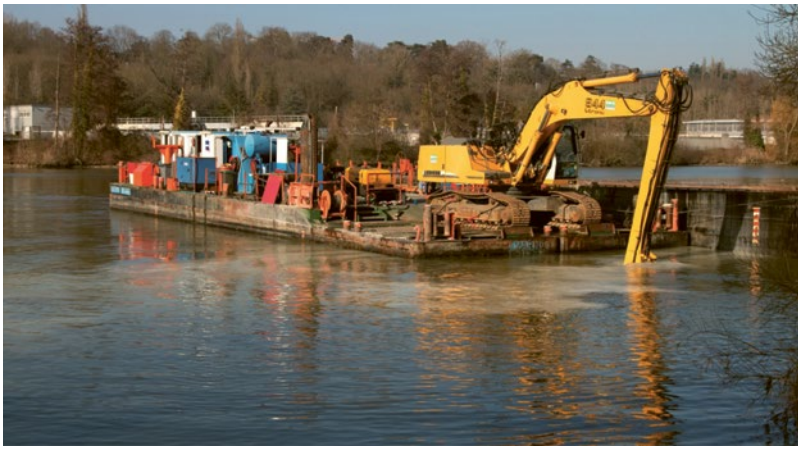

LE VÉHICULE NAUTIQUE À MOTEUR

Véhicule nautique à moteur (ex. : jet-ski).

LES ÉTABLISSEMENTS FLOTTANTS

Ce sont des constructions qui ne sont pas destinées à être déplacées.

LES BATEAUX DE L'ADMINISTRATION

Appartiennent aux sapeurs-pompiers, à la brigade fluviale, à la gendarmerie.

LE BATEAU DE PLAISANCE À MOTEUR

DESCRIPTION

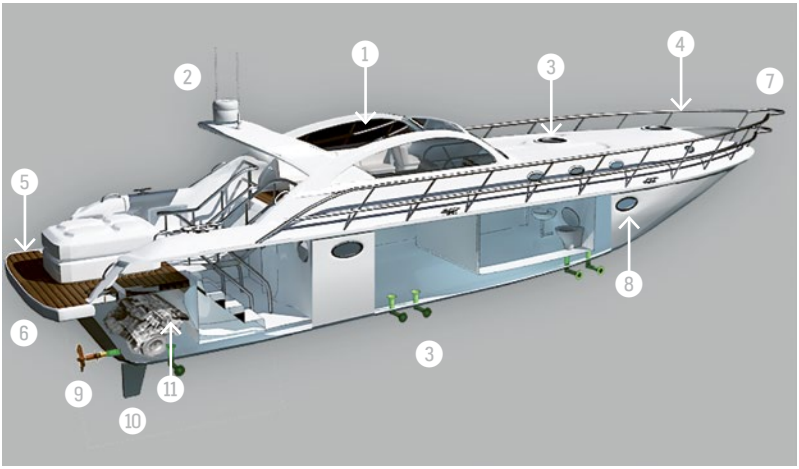

1. *Cabine et poste de barre*
2. *Mât pour radar, antennes et feux de navigation*
3. *Panneaux de pont*
4. *Balcon avant*
5. *Plage arrière*
6. *Poupe*
7. *Proue*
8. *Hublot*
9. *Hélice*
10. *Safran*
11. *Cale moteur*

COMMANDES

Sur les bateaux à coque open et sur les pneumatiques, les commandes se trouvent sur une console centrale qui regroupe :

- la commande de gaz ;
- la barre ;
- le compas de route ;
- les indicateurs des paramètres du moteur : compte tour, réserve ;

- d'essence, charge batterie, etc. ;
- les instruments électroniques pour la navigation : VHF, GPS, tableau ;
- les instruments électriques…

1. *VHF*
2. *Compas*
3. *Instruments moteur*
4. *Bouchon essence*
5. *Tableau électrique*
6. *Barre à roue*
7. *Commande de gaz*

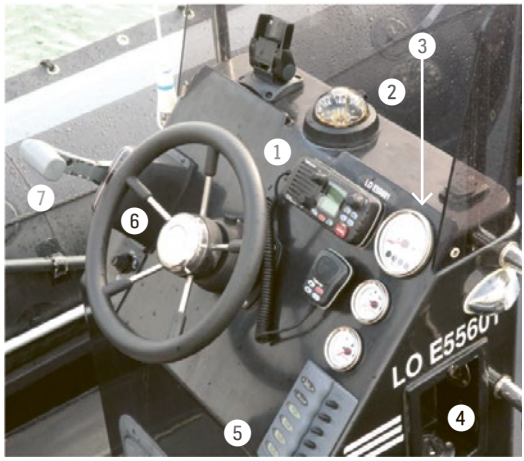

Dans un bateau à cabine, le poste de barre se trouve sur bâbord ou tribord et regroupe également toutes les commandes (barre et gaz) ainsi que les indicateurs du moteur et les instruments électroniques pour la navigation.

1. *Compas*
2. *GPS et sondeur*
3. *Commande de gaz*
4. *Barre à roue*
5. *Instruments moteur*

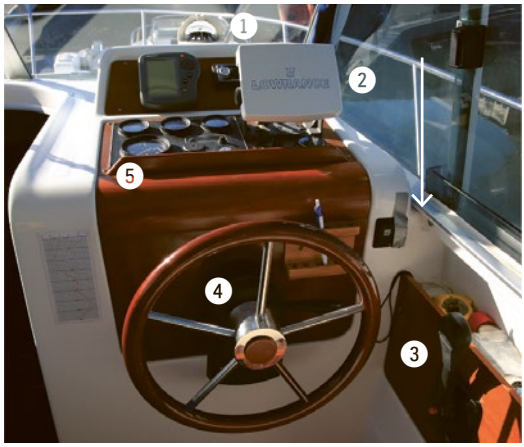

Je teste mes connaissances !

(1 ou 2 réponses possibles)

1 **Quand je vais vers l'aval, je vais vers la source du cours d'eau :**

❒ **A** Vrai ❒ **B** Faux

2 **Trémater signifie :**

❒ **A** Baisser le mât
❒ **B** Dépasser un bateau
❒ **C** Faire demi-tour

3 **Le terme « chômage » signifie période d'entretien ou de réparation des ouvrages ou de la voie d'eau.**

❒ **A** Vrai ❒ **B** Faux

4 **L'espace indiqué par la flèche s'appelle :**

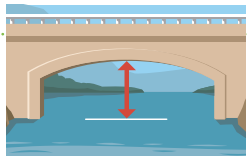

❒ **A** Le tirant d'air
❒ **B** La hauteur libre
❒ **C** L'espace libre

5 **L'atterrissement, c'est :**

❒ **A** Le tirage d'un bateau à terre
❒ **B** L'arrivée d'un bateau au port
❒ **C** Un dépôt de matériaux dû au courant

6 **Quelle flèche montre le mouillage ?**

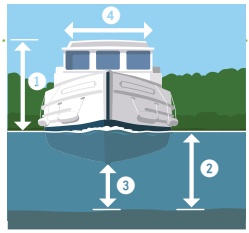

❒ **A** Flèche 1
❒ **B** Flèche 2
❒ **C** Flèche 3
❒ **D** Flèche 4

7 **Qu'est-ce que le sassement ?**

- ❒ **A** Le passage d'un bateau dans une écluse
- ❒ **B** Le croisement de deux bateaux
- ❒ **C** L'évitage d'un bateau autour de son ancre
- ❒ **D** Le stationnement avant l'éclusage

8 **Un bajoyer, c'est :**

- ❒ **A** Le mur latéral d'une écluse
- ❒ **B** Un quai de stationnement
- ❒ **C** Un quai de transit

9 **Un bief est une section comprise entre :**

- ❒ **A** 2 écluses
- ❒ **B** 2 confluents
- ❒ **C** 2 ports

10 **Quelle flèche montre le tirant d'air d'un bateau ?**

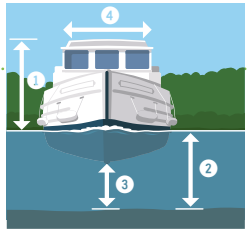

- ❒ **A** Flèche 1
- ❒ **B** Flèche 2
- ❒ **C** Flèche 3
- ❒ **D** Flèche 4

11 **L'étiage, c'est :**

- ❒ **A** Le niveau des plus basses eaux
- ❒ **B** Le niveau moyen des eaux
- ❒ **C** Le niveaux des plus hautes eaux

CODE VAGNON

Nouvelle édition

100% à jour de la réforme 2022

L'outil indispensable pour réussir votre examen selon l'épreuve officielle et obtenir votre permis plaisance option eaux intérieures.

Au programme :

- Une formation théorique structurée autour des principaux thèmes :

  • Le vocabulaire • Le réseau fluvial et les voies navigables • La réglementation de l'utilisation des voies d'eau • Les règles de circulation • Le balisage et la signalisation visuelle • La réglementation • La radiotéléphonie

- Des contenus pédagogiques illustrés de schémas et photos pour mieux comprendre les situations pratiques.
- Des pages didactiques pour retenir l'essentiel et tester vos connaissances avec des questions d'examen.

Dans la même collection

14,50 € TTC

MDS : VA00161N2

VAGNON
www.vagnon.fr

9 791027 107155